

Marie Lemay Lachance, avocate

Conseillère juridique principale

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR COURRIEL

Le 18 décembre 2020

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Procédure d'examen administratif 2020 des rapports d'évaluation des programmes du PGEÉ d'Énergir
Notre dossier : 312-00935

Chère consoeur,

En réponse aux suivis demandés par la Régie dans sa décision D-2019-088 rendue le 30 juillet 2019, nous vous transmettons par la présente :

- L'évaluation des volets Chauffe-eau sans réservoir et Système combo à condensation (PE113 et PE123);
- L'évaluation de transformation de marché des volets Chauffe-eau sans réservoir et Système combo à condensation (PE113 et PE123);
- L'évaluation du volet Chauffe-eau à condensation (PE212);
- L'évaluation de transformation de marché du volet Chauffe-eau à condensation (PE212);
- L'évaluation du volet Innovation efficace (PE220); et
- L'évaluation du volet Aérotherme à condensation (PE225);

Vous trouverez également ci-joint le suivi demandé par la Régie dans sa décision D-2019-088 :

« [420] La Régie demande à Énergir, Gazifère et HQD de déposer de façon administrative, en même temps que leurs rapports annuels, la révision des résultats réels des économies d'énergie annuelle, ainsi que la durée de vie des mesures, pour chacune des années couvertes par les évaluations et études menant à une variation desdits résultats. »

Nous espérons le tout à votre satisfaction et vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Marie Lemay Lachance

Marie Lemay Lachance
MLL/mb

p.j.